

---

## Erratum

---

### Erratum

Projet de loi n<sup>o</sup> 89  
(1997, c. 43)

#### Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, Lois et règlements, 129<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 30, 23 juillet 1997, pages 4761 à 4921.

À la page 4909, la première phrase de l'article 834 aurait dû se lire comme suit: «Les articles 259, 263 à 269, 282, 287, 288 et 291 prennent effet le 1<sup>er</sup> janvier 1998.» au lieu de «Les articles 246, 250 à 256, 284, 292, 293 et 303 prennent effet le 1<sup>er</sup> janvier 1998.»

28268

### Erratum

#### Décret 660-97, 13 mai 1997

CONCERNANT la nomination de M<sup>e</sup> Lise Lambert comme régisseuse et vice-présidente de la Régie de l'énergie

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, Lois et règlements, 129<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 22, 4 juin 1997, pages 3091 à 3093.

Au troisième paragraphe de l'article 1 de la page 3092, on aurait dû lire: «M<sup>e</sup> Lambert remplit ses fonctions au bureau de la Régie à Québec.» au lieu de «M<sup>e</sup> Lambert, remplit ses fonctions au siège de la Régie à Québec.»

28269